

secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-être le ministre pourrait-il profiter de l'occasion pour répondre à la question posée par le député de Mégantic.

Peut-il dire à la Chambre de quels projets de résolutions le Canada est présentement le parrain ou l'un des parrains à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question n'est pas acceptable; elle n'est pas conforme au Règlement.

### LES CÉRÉALES

#### LE BLÉ—LA MAJORATION DES VERSEMENTS AUX CULTIVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas exactement à qui adresser cette question, mais je la poserai au ministre du Commerce en l'absence du ministre des Finances qui est le porte-parole de la Commission canadienne du blé.

Le gouvernement songe-t-il à hausser le montant versé aux cultivateurs pour leur blé, étant donné la réduction de 18c. le boisseau il y a un an et les frais de production sans cesse croissants? Je pose la question au ministre du Commerce, car c'est lui qui s'est occupé du blé dernièrement.

**L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, la question ne relève pas vraiment de moi, mais je la tiendrai volontiers pour préavis et la porterai à l'attention du ministre des Finances.

[Plus tard]

**M. George Muir (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce. Quand il songera, de concert avec ses collègues ministériels, à hausser le prix du blé, aurait-il l'obligance de leur faire songer également à relever les paiements initiaux, pour permettre aux agriculteurs des Prairies de faire face à leurs engagements du début de l'automne?

**L'hon. M. Winters:** Monsieur l'Orateur, la question relève encore ici, à proprement parler, du ministre des Finances; mais nous avons recommandé une hausse du prix du blé, de concert avec tous les autres pays qui en consomment, et j'espère que nous réussirons le moment venu.

### LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### LA CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES SUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, on a déjà signalé aujourd'hui à la Chambre que, durant la fin de semaine de l'action de grâces, le Canada a encore une fois établi un record en ce qui concerne les pertes de vie et les blessures causées par les accidents de la route. Étant donné, par ailleurs, la recommandation unanime—je souligne le mot unanime—du comité d'enquête sur les pertes de vie et les blessures causées par les accidents de la route, qui a terminé la semaine dernière, à Ottawa, son étude des codes de la route, le gouvernement songe-t-il actuellement à instituer à Ottawa un centre national de recherches sur la prévention des accidents et pouvons-nous espérer une annonce prochaine à cet égard?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit, sauf erreur, en répondant à une question semblable, que le Conseil national de recherches étudie actuellement les paramètres nécessaires à l'institution d'un organisme comme celui que propose le député. Lorsque cette étude sera terminée—chose qui ne devrait pas tarder—nous pourrons, je l'espère, déterminer ce qu'il est possible et pratique de faire.

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question complémentaire au ministre des Transports? Dirait-il à la Chambre si, il y a quelque temps, les autorités compétentes ont présenté des instances à la Commission des transports en vue de l'aménagement d'un passage souterrain ou surélevé à l'endroit de la tragédie de Dorion? Le ministre assurerait-il également à la Chambre que la Commission des transports soumettra le véhicule impliqué dans l'accident à l'inspection la plus complète?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir assurer au député que rien ne sera négligé pour se renseigner à fond sur l'état du véhicule, les feux de circulation et le facteur humain. Le chemin de fer en cause et la Commission des transports du Canada tiennent non seulement à établir les faits mais à en tirer tout le parti possible afin d'en empêcher la répétition, non seulement à Dorion mais partout.